

Le 17 septembre 2006

Objet : Audience publique, Autoroute 410

Nous possédons une résidence au \_\_\_\_\_ à Sherbrooke. Ce secteur est actuellement au milieu d'une discussion controversée au sujet du prolongement de l'autoroute 410. Notre rue est située près de la rue de l'Indiana et du quartier de l'Ivoire.

Avant de construire la maison, nous avons pris un soin fou à sélectionner un endroit à la fois tranquille et près de la nature. Lors de la première visite, ce secteur nous a charmés dès les premiers instants. Nous savions alors que notre maison serait construite ici. Évidemment, nous étions au courant de l'éventuelle construction du prolongement de l'autoroute. Par contre, selon le tracé disponible, ce prolongement n'affecterait pas notre quiétude comme il risque de le faire maintenant si ce tracé est dérivé près de mon quartier.

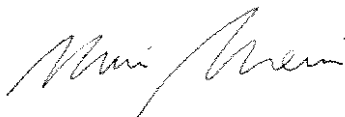
Je désire vous faire part de notre inquiétude à savoir, la pollution par le bruit, la poussière des voitures, des camions, le monoxyde de carbone, la pollution visuelle, la pollution lumineuse... Tout ceci sera somme toute un facteur de stress bien présent dans le quartier, de jour comme de nuit.

Avec tous ces facteurs nuisibles à notre environnement, il me semble aussi évident à une violente d'évaluation de la valeur de notre maison.

Nous sommes trois personnes à vivre dans la maison, ma conjointe, mon enfant et moi. Un sommeil paisible est une source de santé autant physique que mentale. Ceci contribue à nous permettre de faire de bonnes journées autant au travail qu'à l'école.

Comme tous bons opposants, je crois qu'il est clair dans cette lettre que l'on s'oppose à l'autoroute dans notre cour (vous savez, pas dans ma cour). Par contre, le dénouement de ce projet nous tient à cœur car nous savons qu'il existe une alternative qui affecterait beaucoup moins « l'environnement » sur le plan humain. En effet, nous croyons qu'il est important de considérer l'aspect humain dans un projet d'envergure comme celui-ci.

Vous savez, actuellement il fait bon vivre sur la rue Impériale. Pour cette raison le tracé original (C'est-à-dire : le tracé NORD, le tracé que le ministère des Transports a recommandé) doit être respecté.



Mario Mercier,